

1871 mai 31

sont prêts à sacrifier leur fortune et leur vie au triomphe d'un gouvernement ou d'une dynastie qu'ils regardent comme ennemis à leur patrie. Mais ces dévouements sont trop malheureusement rares et forment une exception dans notre pays si longtemps bouleversé pendant un demi siècle par sept à huit gouvernements différents.

Il ne faut donc pas s'étonner si la nation est énergiquement disposée à donner une grande majorité à tout gouvernement qui pourra le mieux assurer la stabilité, le repos, une longue durée d'ordre et de prospérité.

La nation veut donc faire un long bail avec un nouveau gouvernement, et le gouvernement qu'elle acclamera avec le plus de confiance, sera celui qui lui offrira les plus solides garanties de durée.

Voilà pourquoi la majorité de la France ne veut pas de la République, qui, jusqu'à présent, ne représente pour elle que la révolution, le désordre, l'incertitude du lendemain et toutes les compétitions ruineuses des ambitions privées.

Ce n'est pas avec l'inondation et la tempête, avec l'anarchie et la guerre civile, avec des gouvernements provisoires, avec des changements mensuels ou annuels de pouvoir, que l'on rétablira la prospérité publique, que l'on obtiendra les belles moissons industrielles, agricoles et financières qui faisaient la merveilleuse richesse de la France, et qu'on lui rendra la situation splendide qu'elle avait parmi les nations.

(International).

Nous recevons, à l'instinct même, des nouvelles de Francfort, auxquelles nous ajoutons foi, parce qu'elles émanent d'une source très-bien informée.

La remise des forts entre les mains du gouvernement est accordée par M. de Bismarck.

Les négociations sont terminées. Les questions de délimitations de territoire ont été tranchées conformément aux exigences de l'Allemagne.

La question douanière est résolue dans le sens libre-échangiste.

Le gouvernement impérial accepte, en paiement de l'indemnité, des titres de rentes françaises inaliénables pour une très forte partie.

Les grandes maisons de banque de l'Allemagne ont déclaré qu'elles étaient prêtes à s'engager pour des sommes considérables. Les banquiers de Hollande avaient fait une démarche dans le même sens auprès de M. de Bismarck. On avait, de part et d'autre, hâte d'en finir. (Étoile.)

LETRE DE VERSAILLES

Correspondance particulière du JOURNAL DE ROUBAIX.

Versailles, 9 mai.

Ce n'est pas seulement une coïncidence fortuite qui a soumis hier à l'examen de l'Assemblée nationale l'interpellation de M. Bazze et le projet de loi présenté par la gauche, concernant la représentation des villes, c'est-à-dire la représentation des minorités. Il y avait entre les deux questions une étroite connexion et l'on peut dire que le début a porté sur une actualité saisissante, sur une théorie dont nous voyons les commandés parisiens faire une fausse et sanglante application.

La Chambre, une fois de plus, a flétri l'âme parisienne : elle a condamné d'avance toute tentative, prétendue pacifique, pour constituer une assemblée en face de l'Assemblée nationale. Et elle est restée logique en ajournant, jusqu'à la présentation d'une loi électorale, l'examen de cette grave question de la représentation des minorités. Elle ne pouvait faire autrement, car, s'il pouvait être utile que la question fût posée, il est évident qu'elle puisse être résolue avec quelque garantie de justice.

Je viens de relire au Journal officiel le compte-rendu complet de la séance ; et, entre autres observations, je n'ai pu manquer de reconnaître la justesse d'une remarque que j'entendais faire auprès de moi, pendant que le ministre de l'intérieur parlait, et si M. Picard relit aujourd'hui les paroles qu'il a prononcées hier, il ne manquera pas de faire la même réflexion.

« Et le jour où des députés des villes voudraient former un comité révolutionnaire et établir un gouvernement de par la force, ils ne seraient encore, s'ils réussissaient, que des usurpateurs. (Très-bien ! Très-bien !)

C'est en présence de l'étranger qui est sur notre sol, qu'ils attendent, non-seulement au gouvernement établi, mais du même coup et avec la même arme à la souveraineté française, à l'unité nationale.

C'est un ministère du 4 septembre qui parlait ainsi ; c'était M. Picard, ministre d'un gouvernement régulier qui répondait à M. Picard ministre d'un gouvernement improvisé dans une émeute. La politique offre parfois de ces rapprochements bizarres en apparence, mais que la logique des faits démontre nécessaires.

Le feu des fameuses batteries de Mon-

retout n'a pas été très actif hier ; quelques pièces seulement ont tiré. On dit que, avant d'ouvrir le feu de toute la batterie, le gouvernement a voulu laisser un répit aux Parisiens pour leur donner le temps de réfléchir sur sa proclamation. On paraissait compter ici sur la déclaration du gouvernement relative à l'occupation de Paris par les Prussiens. Les nouvelles qui nous arrivent aujourd'hui de la capitale prouvent que si les paroles du gouvernement ont causé une profonde impression sur ce qui resta de population honnête, elles sont absolument sans effet sur les fédérés qui se battent. A l'affirmation du gouvernement relative à sa prochaine entrée dans Paris, ils ont répondu par un redoublement d'activité dans la construction des barricades. On fait même courir des bruits sinistres : on dit que des exécutions ont eu lieu pendant la nuit à la prison de la Santé, où se trouvaient enfermés ceux que la Commune appelle ses otages. Est-ce possible ? Il faut que la vérité soit connue.

Il y a longtemps qu'on nous l'a dit : les fédérés aimeront mieux se rendre aux Prussiens qu'aux troupes de Versailles. Nous en sommes arrivés à un tel point qu'il faut que Paris soit pris d'assaut par les Français pour ne pas être pris d'assaut par les Prussiens. Il faut que les troupes de Versailles soient victorieuses pour nous éviter le suprême outrage.

Depuis hier, on dit que M. Spuller, l'ancien secrétaire particulier de M. Gambetta, a été arrêté.

Le Figaro va reparaitre à Versailles, M. de Villemessant est ici et s'occupe de reconstituer sa rédaction.

Le Drapeau tricolore, la brochure-journal de M. Francisque Sarcey, n'obtient qu'un médiocre succès. La mode n'est plus à ce genre de publication. Ce n'est, d'ailleurs, ni un journal, ni un pamphlet, c'est honnête, spirituel, littéraire, mais cela n'empoigne pas le public.

Le Journal officiel de Versailles, tire à 60,000 exemplaires ; mais M. Wittersheim persiste à ne pas vouloir consacrer 500 exemplaires aux journaux des départements.

La séance d'aujourd'hui n'a duré qu'une demi-heure. M. de Francieu est monté à la tribune et, d'une voix lente, a lu un rapport assez pitoyablement écrit, combattant la prise en considération d'une proposition relative à la réorganisation de l'armée. La Chambre était peu attentive et l'orateur, ou plutôt le lecteur, paraissait s'en irriter. Contrairement à ses conclusions, la proposition fut prise en considération. C'était M. de Maleville qui présidait.

M. Picard est monté à la tribune ; le fort d'Issy a été pris par le 38me, le feu avait cessé hier. Le ministre s'est borné à formuler l'espérance que nous touchons à la fin de cette guerre. On dit que le fort avait été évacué hier ; le bruit court qu'il a été fait 300 prisonniers et qu'on a pris 12 canons. On est surpris que le ministre n'en ait pas parlé.

M. Thiers souffre de la goutte depuis quelques jours ; cependant, il est venu hier à la séance, aujourd'hui, on ne l'a pas vu.

CH. CAHOT.

NOUVELLES DE PARIS

La plus grande confusion règne au sein de la Commune. Les opinions sont partagées sur toutes les questions ; les nouvelles les plus extraordinaires et les plus contradictoires sont publiées sans qu'on se donne la peine de vérifier si elles sont vraies ou fausses.

C'est ainsi que mercredi, on annonçait officiellement que le drapeau tricolore flottait sur le fort d'Issy ; un avis placardé sur les murs de Paris et signé par le général Rossel en informait les habitants, et ce matin, la nouvelle paraissait dans le Journal officiel. Néanmoins, dans la journée, un contre-avis signé par le secrétaire de la Commune a été publié par les organes officiels ; il annonce que c'est par une regrettable erreur, qu'on a annoncé que le fort d'Issy a été pris et occupé par les troupes versaillaises. Le drapeau de la Commune, au contraire, flotte toujours sur les remparts.

Le Cri du Peuple complimente ironiquement la Commune sur la sincérité avec laquelle elle publie de fausses nouvelles.

La Commune est furieuse contre Rossel, qui a le premier annoncé la chute du fort d'Issy ; c'est lui, et non elle, qui est responsable de ce qui est arrivé.

Un placard, affiché pendant la nuit, propose une démonstration contre la Commune, place de la Bastille.

Ce placard a été arraché. Il est question de doubler les gardes des mairies.

Dans la dernière entrevue de M. Thiers avec la Ligue républicaine de l'Union, il avait exprimé le vœu que cette association exposât nettement ses vues dans un programme.

Ce programme vient d'être publié ; il contient trois clauses : La reconnaissance de la République ; le droit de Paris de réglementer, par un conseil librement élu, la police, l'assistance publique et les écoles ; la défense de Paris confiée exclusivement à la garde nationale.

Dans sa séance d'hier, la Commune a engagé le Comité de salut public à donner sa démission.

La Commune a procédé sur-le-champ à

une nouvelle élection, et a nommé les citoyens Ravier, Antoine Arnaud, Gambon, Eudes et Delescluze.

La lettre de Rossel est approuvée par la plupart des journaux rouges.

Le Mot d'Ordre la publiait hier et déclarait que, dans l'état actuel des choses, un dictateur était nécessaire, et qu'il fallait en choisir un sur-le-champ.

Le salut de la Commune en dépend, et il n'y a pas un moment à perdre.

On croit que Cluseret sera relâché dans quelques jours. Cette arrestation ne serait qu'une plaisanterie, s'il est vrai, comme on le dit, qu'il est enfermé à l'Hôtel-de-Ville dans les appartements du général Bergeret.

La colonne Vendôme est toujours debout ; des ouvriers travaillent à l'échafaudage, qui a presque atteint le sommet du monument.

Hier, les cinq premières plaques de bronze ont été détachées et jetées à terre. La démolition continue.

Pendant que le correspondant du Standard se borne à enregistrer la démission de Rossel, le correspondant du Daily News dit que sa démission ne sera pas acceptée, et que le général aura la direction suprême du ministère de la guerre. Ce correspondant rapporte même le bruit que Rossel aurait été nommé dictateur militaire avec des pouvoirs absolus.

Un autre correspondant de ce journal dit qu'il n'est pas question d'emprisonner Rossel, mais tout le Comité de salut public.

Ceux qui désirent la dictature engagent fortement la Commune à agir avec rigueur contre le comité.

Le Daily Telegraph annonce aussi qu'à la suite d'une séance très-orageuse, à la Commune, le général Rossel a été arrêté et remplacé par Delescluze au ministère de la guerre.

Enfin, le correspondant du Times dit que Rossel continue à commander en dépit de sa démission.

Cette assertion est la plus probable, attendu que le Journal officiel d'hier contient un ordre signé de Rossel, défendant l'interdiction du feu pendant le combat, même si l'ennemi met la crosse en l'air ou arbore le drapeau blanc. L'ordre ajoute que les laches, qui fuiront ou qui resteront en arrière, seront sabrés par la cavalerie ou canonnés s'ils sont trop nombreux.

Le Gaulois se demande quels sont les hommes qui sont à la tête de la ligue de Bordeaux. A Langres, c'est M. Spuller, l'ancien secrétaire de M. Gambetta ; des nouvelles nous le montrent organisant un soulèvement ; à Lille, c'est M. Testelin, l'ami de M. Gambetta, et M. Mazure, l'ancien chef de cabinet de M. Gambetta. A Bordeaux, ce sont des confidentiels et des amis intimes de M. Gambetta et à la tête du mouvement, M. le docteur Paulet, dont le nom, en ce moment, est, à lui seul, toute une révélation. ANimes, enfin, l'un des députés qui ont été choisis pour représenter à Versailles les municipalités républicaines, est M. Cazot, ancien secrétaire général de M. Gambetta. Quant à M. Ranc, qui manque à la collection, nous ne l'avons pas encore vu passer, mais nous avons appris du moins, qu'il avait donné sa démission de membre de la Commune. Voilà, pour aujourd'hui, la liste des lieutenants avoués de ce nouveau mouvement révolutionnaire.

Voici les noms des 23 députés qui ont voté pour la proposition de M. Quinet-Tolain, ayant pour but de diviser le suffrage universel en électeurs citadins et en électeurs ruraux :

MM. Adam, Bamberger, Berlet, Louis Blanc, Brisson, Carrier, Farcy, Godin, Grand-Pierre, Guinard, Lalize, Langlois, Laserve, Mahy, Peyrat, Quinet, Rathier, Renaud, Scheler, Taberlet, Tirard, Tolain, Turquet.

Une personne qui arrive de Paris, dit le Français, nous signale un fait curieux qui témoigne ce que pourraient faire les honnêtes gens avec un peu plus d'énergie et d'entente :

Dimanche, à eu lieu, à l'église Saint-Thomas-d'Aquin, la cérémonie de la première communion. Les gardes nationaux du quartier avaient spontanément pris les armes pour protéger l'église, et les communions, tenus en respect, ont dû laisser s'accomplir en paix la cérémonie.

Toutes les troupes qui étaient en réserve à Rueil et à Malmaison, ont fait un mouvement en avant et se préparent à une attaque immédiate.

Deux régiments, campés jusqu'ici à Sèvres et dans le voisinage, ont passé la Seine.

Le 90e régiment de ligne occupe le village de Boulogne, il s'est retranché près du cimetière.

Les compagnies qui travaillent aux tranchées sont arrivées à cinq cents mètres du Point-du-Jour. Un autre régiment tient le bois de Boulogne.

Montretout, Saint-Cloud et Breteuil canonent les positions des insurgés. Le feu était extrêmement violent dans l'après-midi de mardi. On comptait jusqu'à huit coups à la minute.

Le Point-du-Jour a souffert considérablement.

Mardi, dans la journée, plusieurs citoyens ont été tués, par les obus, près des remparts.

Vers minuit, il y a eu une légère escarmouche, à Neuilly. Les Versaillais se servaient de lumière électrique pour éclairer la campagne.

Le bombardement a continué avec une extrême violence. La barricade de l'Arc-de-Triomphe a reçu un grand nombre d'obus. Vanves résiste toujours, mais son tir est faible.

On sait qu'en présence des événements de Paris, le gouvernement prussien avait arrêté le rapatriement de nos prisonniers, qui ont été ainsi aux hommes de la Commune, le prolongement de leur exil. Il y a encore aujourd'hui 138,000 prisonniers français en Allemagne ; mais, dans la prévision de la signature prochaine de la paix, et dans l'espérance que M. Thiers sera maître prochainement de l'insurrection de Paris, M. de Bismarck a autorisé la continuation du rapatriement de nos soldats.

20,000 nouveaux prisonniers en Allemagne viennent de nous être rendus, dit le Soir ; ils sont dirigés sur l'Algérie.

La Ligue de l'Union Républicaine des droits de Paris vient d'adresser à la Commune et au chef du pouvoir exécutif la lettre suivante :

Au chef du pouvoir exécutif de la République française et aux membres de la Commune

« Déjà, vous avez bien voulu accorder à la Ligue d'union républicaine des droits de Paris une suspension d'armes en faveur des non-combattants de Neuilly.

« Par les mêmes motifs d'humanité, nous venons aujourd'hui réclamer de vous la même mesure pour les habitants d'Issy (y compris les Mbulineux) pour ceux de Vanves, Malakoff et Montrouge. Là, comme à Neuilly, une nombreuse population vit dans les caves, en proie à toutes les privations et sous la menace incessante des dangers d'une lutte à laquelle ils n'ont aucune part.

« Cette population s'est adressée à nous, et nous n'hésions pas à vous faire connaître sa situation, certains qu'elle ne vous laissera pas indifférents. »

« Les délégués, »

« BONVALET ; H. STUPUY. »

L'empereur d'Allemagne au citoyen Courbet, maître-peintre de la Commune de Paris.

On m'apprend que vous avez eu la bonne idée de proposer la démolition de la colonne de la place Vendôme, et que vos amis de la Commune ont fait un décret conformément à votre avis.

Je m'empresse de vous remercier de cette attention pour nous, en avouant que, même vainqueur dans Paris, j'aurais hésité à entreprendre une pareille affaire.

Les Allemands ne s'attendaient pas à devoir cette politesse à un Français ; et lorsque, en définitive, nous ferons notre entrée dans cette ville, à la tête de nos troupes, afin d'y mettre un peu d'ordre, il nous sera agréable de ne pas trouver debout ce monument fait de la bronce de nos canons, qui constatait nos défaites et la supériorité des armes françaises ; à une autre époque.

Notre glorieux Blücher avait bien tenté de le supprimer en 1815, mais il n'avait pu en venir à bout.

Ce qu'un général prussien n'a pu faire, vous l'aurez fait, vous, intelligent artiste français ! Je vous en témoigne ici toute ma satisfaction.

Je vous enverrais bien une décoration de mes ordres ; mais nous n'en avons pas, en Prusse, pour récompenser des faits pareils : une pipe vous ira mieux, et je vous en offre une en faïence ; ne la cassez pas, et coltetez-la avec la certitude qu'elle deviendra, dans l'histoire future de votre pays, plus illustre encore que la pipe en bois de ce citoyen qui nous a rendu, lui aussi, des services signalés, dans un autre genre.

L'Allemagne entière, reconnaissante, vous vote un petit tonneau de sa meilleure bière ; et, pour mon compte, je vous promets ma protection, si jamais vos compatriotes et vos confrères prenaient l'idée, (ce qui, hélas, est très-probable), de vous jeter à la rivière, pour se venger du tour que vous venez de leur jouer.

A propos, puisqu'on vous a nommé organisateur des musées de Paris, il est à croire que vous les débarrasserez de tous ces tableaux religieux, de Raphaël, du Corrége, du Titien et autres, qui tendent à entretenir dans les populations, des croyances si avantageuses remplacées chez vous par les ingénieuses combinaisons de vos amis ; et, comme à Berlin, nous tenons encore à quelques présages, vous nous ferez plaisir en y adressant ces cadres... franco.

Je doute d'autant moins de votre empressement à nous rendre ce petit service, que vous y trouverez l'occasion de démontrer à la Commune qu'elle a tout avantage à remplacer ces vieilles toiles par vos propres œuvres ; les Pontifes de la matière ne pourront qu'être charmés de voir, au Louvre, votre femme au perroquet, à la place de la Sainte-Famille de Raphaël.

Enfin, s'il est vrai que vos généraux préparent des engins pour faire sauter Paris en s'en allant, je compte encore sur vous pour les engager à épargner les brasseries où l'on vend des bières allemandes.

Sur ce, maître Courbet, croyez que j'apprécie à une haute valeur les services que vous nous rendez et dites à vos amis de la Commune que je les remercie (du spectacle gratuit et prolongé qu'ils offrent à mes bons soldats allemands, aux dépens de Paris et de la France.

Les voleurs

Nous lisons dans le dernier numéro de la Revue des Deux-Mondes, ce passage digne d'attention :

« A côté du demi-milliard payable aux Prussiens, il y a un autre demi-milliard que réclament on ne sait combien de fournisseurs de tout genre, qui ont profité des maudites de la France pour faire des gains frauduleux, qui ont livré à nos soldats mourant de faim et de froid des vivres avariés, des vêtements usés et en lambeaux payés comme neufs, des chaussures qui n'avaient pas de semelles. Que de marchés frauduleux, que de pots de vin infâmes prélevés sur la vie et la santé de nos enfants ! Il y a une commission de l'Assemblée chargée d'examiner ces infamies, et, si nous en croyons ce qu'on dit, du premier coup-d'œil jeté par la commission dans ces étalles d'Augias, il y a

de quoi à faire frémir non-seulement la probité publique, mais encore l'humanité ; car toutes ces friponneries se sont soldées par des dévastations nationales, par des misères et des morts individuelles dans nos bivouacs et dans nos hôpitaux. Cette commission est et doit être une véritable chambre de justice avec le pouvoir de notre temps, avec la conscience de nos pères, appelés à venger l'intérêt public. »

Il faut espérer qu'on ne payera point à ces bandits le fruit de leurs rapines, et qu'on les fera passer devant les tribunaux qui les traiteront comme ils le méritent. Il faut espérer que la commission livrera à la plus grande publicité les noms de tous les voleurs, petits et grands, qui, à l'époque de la dictature, en l'absence de tout contrôle, se sont livrés au plus effronté des pillages. La Revue aurait pu parler d'énormes achats d'armes ridicules, hors d'état de rendre le moindre service et que, sous le spécieux prétexte de la défense nationale, on a fait payer des prix énormes. La presse étrangère a déjà signalé ces scandales, mais ce n'est pas assez ; il faut que la vérité se fasse entendre de tous les Français ; il importe de ne pas laisser les voleurs qui ont si amèrement servi les intérêts des Prussiens, jouir en paix des millions qu'ils comptent gagner à force d'infamies.

(Messager du Nord.)

Dépêches Télégraphiques

Versailles, 11 mai.

La paix a été signée, hier, à Francfort. MM. Favre et Poyer-Quertier se viendront demain.

L'Officiel de Paris, ce matin, publie trois décrets :

Le premier ordonnant de raser immédiatement la maison de M. Thiers, à cause de la dernière proclamation.

Le second traquant M. Rossel devant la cour mariale.

Le troisième nommant Delescluze délégué à la guerre.

Des lettres particulières confirment la démolition et le désencouragement, sans parler des fédérés.

Versailles, 11 mai, 7 h. soir.

Les nouvelles de l'Algérie sont meilleures.

Dans un combat, le 6 mai, le kalife Mokrani, chef de l'insurrection, a été tué.

Le combat a cessé aussitôt après la redoute de Montrouge n'a pas été aujourd'hui.

Le Mont Valérien a tiré une salve.

Le feu du côté de Louest, a été faible.

Paris 11 mai, 8 h. matin.

Le Comité de salut public, en conséquence de la proclamation de M. Thiers, alichié à Paris, arrête :

« Les biens et les meubles seront saisis, la maison de M. Thiers sera rasée immédiatement. »

La Commune a décidé, hier, le renvoi de M. Rossel, devant la cour mariale. Delescluze a été nommé délégué à la guerre.

Les rapports officiels annoncent que les forts de Montrouge et de Bicêtre ont été vivement attaqués hier soir. On n'a pas de nouvelles.

Jusqu'à la dernière heure, l'attaque versaillaise à la porte Bineau a été repoussée.

Paschal Grousset propose l'union de bourg pour réunir les conseils municipaux de France.

M. Rossel, arrêté hier, a été conduit à la garde du citoyen Gérardin dans la questure. A cinq heures, Arriaud a été nommé à la Commune que M. Rossel a quitté la questure avec Gérardin.

La Commune a accepté l'offre de Bergeret de se charger de l'arrestation de Rossel, qui cependant n'est pas encore arrêté et deux heures, ce matin, Félix Pyat accuse Rossel de trahison.

Chronique locale & départementale

Un anonyme — toujours ! — insère dans le Libéral du Nord, de ce soir, une lettre qui voudrait être méchante et qui n'est que maladroite.

On se rappelle peut-être les condamnations politiques subies sous l'Empire, par le Journal de Roubaix. — Il est de ceux qui osaient parler alors que tant d'autres se taisaient ou prodiguaient leur encens, aux idoles du jour. Aussi l'autorité préfectorale saisissait-elle avec empressement les occasions, même les plus futiles, de nous prouver combien nous lui étions désagréables.

Lors de notre première condamnation, des amis appartenant à la haute industrie roubaisienne prirent, à notre insu, l'initiative d'une souscription publique pour le paiement de notre amende. C'était un témoignage de sympathie dont nous avions le droit de nous montrer fier. Il n'y a que l'auteur de la lettre adressée au Libéral, qui n'ait pas su comprendre quel était le véritable caractère de cette souscription.

Dans les Cercles de la ville, cette souscription, qui ne pouvait être autorisée par la Préfecture, se fit sous la forme d'abonnement à notre feuille.

Certes, nous avons été touché, des marques d'estime qui nous furent données à cette occasion ; la manifestation étant complète, nous avons demandé